

Annexe 1 Etat des lieux sur l'agriculture et l'agro-écologie en Afrique sahélienne

Sommaire

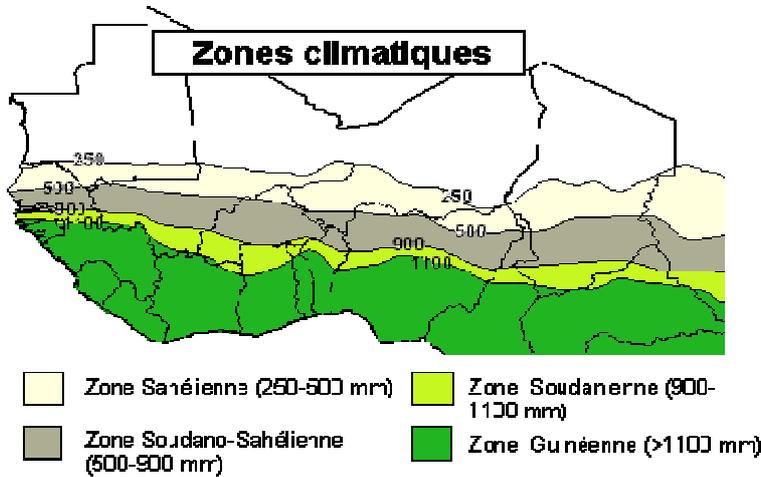
1. Une diversité de situations agraires et de problématiques de développement.....	1
1.1. Zones sahéliennes et sahélo-soudaniennes.....	1
1.2. Zones soudano-sahéliennes à soudaniennes	3
2. Les différents types d'agriculture familiale	4
2.1. Une agriculture familiale extensive.....	4
2.2. Une agriculture améliorée ou semi-intensive.....	4
2.3. Une agriculture périurbaine en plein développement.....	4
2.4. Une agriculture de niche: biologique et/ou équitable	5
2.5. Diversité des définitions de l'agroécologie et de leurs applications.....	5
2.5.1. Des divergences autour du concept.....	5
2.5.2. Les notions d'intensification écologique et de transition agroécologique.....	6
2.5.3. Des politiques nationales et régionales encore trop peu incitatives.....	7

1 Une diversité de situations agraires et de problématiques de développement

Les 8 pays concernés par cette étude, en zones sahéliennes (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad) et soudaniennes (Bénin, Togo ainsi que le sud du Burkina Faso, du Mali et du Tchad) montrent des situations agraires et donc des problématiques de développement très différentes. Nous avons distingué deux grandes situations : les zones sahéliennes à moins de 700 mm/an et les zones soudaniennes comprise entre 700 et 1100 mm.

1.1 Zones sahéliennes et sahélo-soudaniennes

Ces zones se situent dans la partie septentrionale caractérisées par des températures élevées (moyenne annuelle > 28°C, maximum > 42°C), une longue saison sèche (>= à 8 mois) et une faible pluviométrie (entre 250 et 700 mm par an). Elles ont été le théâtre de très fortes sécheresses durant les années 1970 à 1984 à l'origine de famines et migrations puis de crises alimentaires fréquentes en particulier au Niger.



Etabli sur la base des pluies moyennes annuelles 1961-90, 3DRN-FAO Rome

Figure 1 : Les zones climatiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (d'après la FAO)

Les activités rurales y sont dominées par l'élevage extensif semi-sédentarisé ou transhumant. L'agriculture porte essentiellement sur les cultures de subsistance (mil et sorgho, niébé, arachide ...), cultivées de façon extensive avec très peu de fertilisation minérale, d'insecticide et d'herbicide. Elle est généralement à très faible productivité (300 à 800 kg de grains par hectare), précaire, et elle ne génère que de très faibles revenus. Elle est souvent associée à un petit élevage (caprins, ovins et volaille, plus rarement bovins). De ce fait, les zones sahéliennes et sahélo-soudaniennes connaissent une forte migration des populations jeunes et actives vers les villes, les mines (or, uranium...), les pays limitrophes (Côte d'Ivoire, Ghana) et l'Europe, entraînant un vieillissement des populations restant sur place. Mais en contrepartie, les migrants assurent des transferts financiers importants au bénéfice des populations restées sur place dont une partie serait investi dans l'agriculture.

Dans les zones les plus favorables, il a été de grands aménagements hydro-agricoles exploités par l'agriculture familiale (fleuves Sénégal, Niger, Logone et Chari, etc.). Les cultures dominantes sont la riziculture et le maraîchage (oignon, tomate...) qui bénéficient le plus souvent d'intrants agricoles (engrais minéraux, herbicides et insecticides). Dans ces mêmes zones, il a été réalisé sur financement privés des périmètres irrigués conduits en culture intensive de type agro-industriel (canne à sucre, tomate, légumes d'exportation...), employant une importante main d'œuvre rurale ou travaillant en partenariat avec les agriculteurs familiaux dans le cadre de contrats de production (tomate). C'est dans ces situations que l'on rencontre des conflits et des phénomènes d'accaparement foncier.

Dès que la nappe phréatique est accessible par des puits ou forages de petits périmètres irrigués surtout tournées vers le maraîchage ont été créés avec l'appui ou non de projets de développement. Le maraîchage irrigué est considéré par les sahéliens comme la production la plus rentable et la plus sûre car elle n'est pas contrainte par les aléas pluviométriques (tant que les eaux souterraines sont abondantes)

Les ressources naturelles arborées et arbustives sont surexploitées pour la production de bois de feu et de charbon de bois et elles s'amenuisent d'une année sur l'autre. Toutefois dans ces zones les projets de CES/DRS (demi-lune, zaï, bief en pierre, RNA, haies vives, bois de village...) ont souvent été couronnés de succès du fait d'un fort engagement des populations rurales. On a parlé dans certaines régions de reverdissement du Sahel.

1.2 Zones soudano-sahéliennes à soudaniennes

Elles sont caractérisées par une pluviométrie moyenne et fluctuante (entre 700 et 1 100 mm par an) et des températures élevées (moyenne annuelle > 25°C, maximum > 35°C) et une longue saison sèche (6 mois). L'activité agricole est dominée par l'élevage semi-sédentarisé et transhumant (à majorité bovins) et la polyculture pluviale à base de céréales (mil, sorgho, maïs, riz, fonio), de coton, et de légumineuses (arachide, niébé, pois de terre). La filière coton a permis d'apporter aux agriculteurs le conseil technique et la mise à disposition des équipements mécanisés (charrues, semoirs, sarcluses, pulvérisateurs insecticides et herbicides, charrettes...), des engrais minéraux et des insecticides et herbicides. Pour l'acquisition de ces intrants les producteurs de coton bénéficient d'un crédit de campagne.

La structuration des autres filières (élevage, maïs, riz, arachide, oignon, autres...) est en général moins aboutie. Ces filières ne bénéficiant pas d'une intégration verticale, l'accès aux intrants et aux équipements agricoles à crédit y est beaucoup moins facile. Les organismes de micro-finance et les avances sur campagnes opérées par les commerçants sont les seules alternatives mais leurs taux d'intérêt sont en général très élevé (2%/mois et parfois plus).

L'élevage extensif de ruminants cohabite avec les exploitations de polyculture. Du fait de la longueur de la saison sèche et de l'importance qu'occupe l'élevage transhumant ou semi-sédentaire dans ces contrées, la pratique de la vaine pâture et souvent de la divagation du bétail en saison sèche, sont institutionnalisées, tant en droit coutumier que dans les pratiques.

Du fait d'un accroissement démographique moyen supérieur à 3%, qui conduit à un doublement des populations tous les 25 ans, l'occupation des terres pour l'agriculture laisse de moins en moins de place aux terres de parcours pour l'élevage, cela d'autant que l'accroissement démographique s'accompagne d'un accroissement du même ordre du nombre de têtes de bétail : la pression sur les terres et les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont récurrents et parfois très violents. Les terres agricoles sont en général saturées ce qui laisse de moins en moins de place à la pratique de la jachère, longue comme courte. Les réserves forestières et de faune sont progressivement occupées par les éleveurs à la recherche de nouveaux parcours, par les agriculteurs à la recherche de nouvelles terres, par les charbonniers, par les orpailleurs et braconniers.

Tout comme dans la zone sahélo-soudanienne, les jeunes actifs sont candidats à l'émigration vers les villes, le secteur minier, l'étranger... Leur maintien dans les zones rurales impose que le métier d'agriculteur soit socialement reconnu, moins exigeant en travail manuel, et que les revenus agricoles soient améliorés.

2 Les différents types d'agriculture familiale

Quatre modes d'agricultures familiales cohabitent en Afrique sahélienne :

2.1 Une agriculture familiale extensive

L'agriculture familiale extensive est essentiellement une agriculture de subsistance, dans les zones à faible pluviométrie (zone sahélienne et soudano-sahélienne) et avec très peu d'intrants sur les cultures et pour l'élevage. Cette agriculture peut subvenir à l'ensemble des besoins familiaux qu'en très bonne année pluviométrique si le foncier est suffisant. En général, toute la production agricole produite est exportée de la parcelle : grains, pailles et tiges pour l'alimentation animale, la confection de clôtures ou le feu. Les restitutions de matières organiques au sol sont très limitées et concernent l'apport de déjections animales dans les champs de case et jardins maraichers, lorsque les agriculteurs possèdent des animaux. Globalement la dégradation de la fertilité chimique, physique et biologique des sols constitue un problème récurrent, à un niveau de gravité équivalent à celui du renforcement des aléas pluviométriques.

Cette agriculture est naturellement candidate à toute initiative vers la transition agroécologique, susceptible d'améliorer sa productivité et sa durabilité à un faible coût monétaire, sous réserve que l'investissement nécessaire en travail (homme et animal) soit considéré par les producteurs et leur famille comme supportable.

2.2 Une agriculture améliorée ou semi-intensive

Ce mode d'agriculture prédomine dans les zones cotonnières et maïsicoles, et dans les périmètres irrigués rizicoles et maraichers. Cette agriculture fait coexister au sein d'une même exploitation les cultures alimentaires, essentiellement destinées à l'autoconsommation familiale, et les cultures de rente. La conduite améliorée ou semi-intensive avec intrants chimiques, engrais et petite mécanisation peut ne porter que sur les cultures de vente ou sur l'ensemble des cultures. Cela dépend de la trésorerie disponible des exploitations, des services apportés par les opérateurs aval et amont. Les apports d'engrais minéraux sont relativement courants sur des cultures exigeantes comme le coton, le maïs, le maraichage et plus rarement le sorgho. Ils ne compensent généralement pas les exportations minérales de l'ensemble des cultures en rotation. Ce ne sont pas les apports en engrais minéraux qui sont responsables de la dégradation de la fertilité des sols en Afrique tropicale mais l'insuffisance de leurs apports et la non-restitution au sol des résidus de culture et de la totalité de déchets organiques divers qui en sont la cause.

2.3 Une agriculture périurbaine en plein développement

Elle s'est progressivement développée depuis les années 1980 afin de fournir des produits maraichers et animaux à une population urbaine en forte croissance, 40% de la population africaine résidait en ville en 1990, 60% y résideront en 2040 (ONU-Habitat). Cette agriculture est de type semi-intensif à intensif et mobilise sur des petites surfaces des intrants chimiques et du matériel d'irrigation et donc du carburant pour le maraichage, des aliments du bétail importés et des antibiotiques pour l'élevage, en particulier l'élevage de volaille en plein développement. Cette agriculture nécessite un réel accompagnement technique pour garantir la mise sur le marché de produits sains.

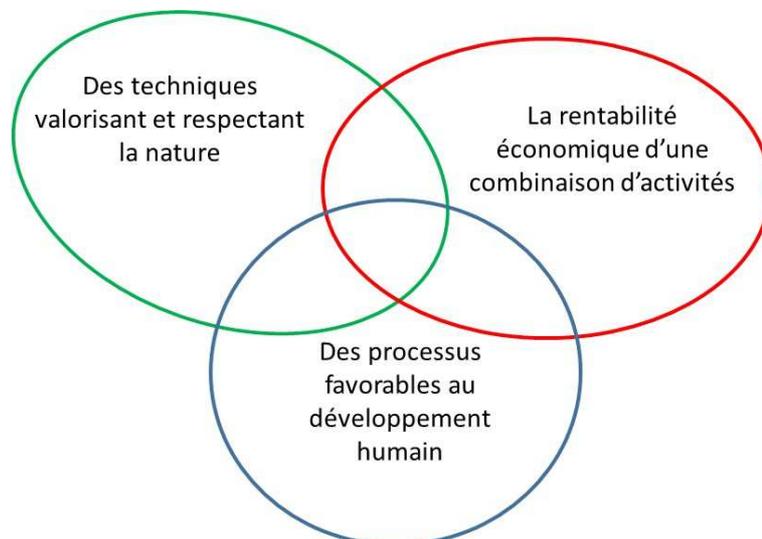
2.4 Une agriculture de niche: biologique et/ou équitable

En parallèle à l'agriculture familiale traditionnelle et l'agriculture semi-intensive de nombreuses initiatives d'ONG et d'opérateurs privés visent la mise en place de filières de qualité devant permettre d'améliorer les revenus des producteurs. Il s'agit de cultures biologiques s'appuyant sur les labels AB des pays importateurs (oseille de guinée, sésame, karité, mangue, coton, ..). A cela s'ajoutent les produits distribués par le commerce équitable et bio-équitable. Ces marchés de niche concernent peu de producteurs africains et sahéliens. Le marché bio dans les pays (principalement dans les capitales) reste encore un marché de niche, mais il se développe. Ces expériences sont à prendre en considération car elles peuvent déboucher sur la mise au point de pratiques agroécologiques utiles à un grand nombre de producteurs et à des formes d'organisations sociale et commerciales originales.

2.5 Diversité des définitions de l'agroécologie et de leurs applications

2.5.1 Des divergences autour du concept

L'utilisation du concept d'agroécologie s'est fortement développée durant la dernière décennie, avec des définitions variables selon les pays et les communautés de pratiques. Considérée à la fois comme une science (combinant agronomie et écologie), un ensemble de pratiques et plus rarement un mouvement social inclusif, l'agroécologie est souvent considérée dans les pays du Sud uniquement sous l'angle technique ou agronomique (l'élevage par exemple est peu abordé) (Wezel et al, 2009). Par ailleurs il est souvent confondu avec l'Agriculture biologique dont les cahiers des charges dans les pays du Nord sont précis et prescrivent la non utilisation de tous les intrants de synthèse et les OGM mais pas les films plastiques, et l'usage parfois excessif des combustibles (travaux mécanisés et chauffage des serres).



Ainsi s'oppose deux formes d'agriculture agro-écologique :

- une agroécologie pragmatique qui tient compte des contraintes fortes des agriculteurs variables selon les situations, par exemple en recommandant des engrais minéraux phosphatés pour les sols africains très carencés en phosphore, ou matières plastiques pour l'irrigation goutte à goutte (économie d'eau de plus de 50%) ou pailler le sol pour contrôle l'enherbement (maraichage en Europe)
- une agroécologie mobilisant avant tout des processus naturels comme les synergies entre cultures, entre cultures et microorganismes et des intrants organiques issus de la ferme ou du territoire proche (association agriculture élevage, contrat éleveurs agriculteur pour la fumure) afin de limiter au maximum les achats à l'extérieur.

Ces deux formes technico-économiques se croisent avec des engagements très variables des agriculteurs dans le développement territorial et les actions collectives :

- Certains producteurs ou organisations de producteurs considèrent que l'agriculture, quels que soient leurs choix techniques, est une activité économique comme une autre, réalisée par des individus qui se positionnent sur des marchés ou processus concurrentiels pour la vente des produits, l'accès à l'eau et au foncier ;
- D'autres, en particulier dans les mouvements sociaux agraires d'Amérique latine, affichent des valeurs et des modalités d'organisation collective qui permettent aux agriculteurs et aux consommateurs de tirer le meilleur parti des ressources naturelles mobilisables (marché de proximité, coordination entre producteurs et avec les commerçants...). Ces modalités s'appuient sur les principes de solidarité, d'économie circulaire (recyclage, limitation des transports) et parfois d'économie sociale et solidaires.

En dépit des multiples définitions et courants de pensée, certains principes communs à l'agroécologie (diversification des espèces et variétés, recyclage des biomasses, interactions et synergies biologiques bénéfiques, valorisation des savoirs locaux, renforcement de la cohésion sociale et gestion des conflits...) constituent un cadre d'action de plus en plus reconnu au niveau international, notamment pour l'amélioration des conditions de vie et de la sécurité alimentaire des petits producteurs dans les pays en développement (FAO, 2015).

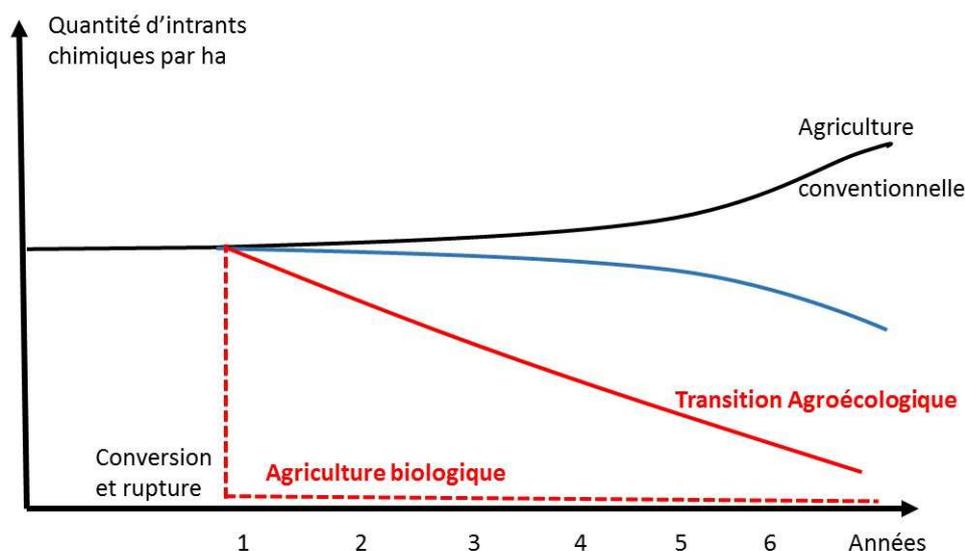
2.5.2 Les notions d'intensification écologique et de transition agroécologique

En Afrique sahélienne, zone de plus en plus contrainte par la pression foncière avec des difficultés récurrentes d'insécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté, l'augmentation des rendements apparaît indispensable alors que les prix des intrants et de l'énergie ne cessent d'augmenter. Ainsi, **la notion d'intensification écologique** met l'accent sur la priorité d'accroissement de la productivité de la terre et du travail, et sur l'augmentation des revenus et de la sécurité élémentaire des agricultures familiales. Il s'agit toujours de mobiliser plus systématiquement les processus écologiques ("de la Nature") pour la production agricole, ce qui n'exclut pas le recours aux intrants chimiques dans la mesure où ils sont utilisés judicieusement et si possible en plus faible quantité. L'accès à la mécanisation en traction animale (transport en particulier) voire à la petite motorisation est également à considérer pour une meilleure productivité du travail et une moindre pénibilité, dans la mesure où ces technologies sont adaptées aux exploitations familiales.

Les préoccupations liées à la préservation et gestion des ressources naturelles ne sont pas nouvelles en Afrique de l'Ouest et du Centre et ont donné lieu à la promotion de nombreuses pratiques déjà bien documentées (agroforesterie, conservation des eaux et des sols, intégration agriculture-élevage) avant que le concept d'agroécologie émerge. Cependant, mis à part l'adoption à grande échelle de quelques pratiques comme la régénération assistée des parcs arborés (sur plusieurs millions ha), l'aménagement des terres (cordons pierreux, zaï) et la production de fumure organique de qualité dans certaines régions, la mise en œuvre des diverses techniques agroécologiques reste limitée. La transition agroécologique vise à réunir les conditions pour lever les freins et contraintes auxquels se heurtent les agriculteurs dans l'adoption de ces pratiques.

Au-delà des techniques de production, les interventions en faveur de l'agroécologie doivent ainsi aborder les questions de coordination et concertation des activités à l'échelle des territoires, mais aussi de nouvelles formes de mise en marché pour encourager la production et la consommation de produits issus de systèmes plus durables.

L'agroécologie ne se décrète pas par des lois ou l'adoption de cahiers des charges. Pour se généraliser elle demandera du temps de recherche, de formation et des appuis-conseils conséquents pour les exploitations familiales. L'enjeu n'est pas de définir précisément ce qu'est l'agroécologie mais de bâtir les éléments de la transition agrologique qui permet de façon progressive et pragmatique de faire évoluer les agricultures au Sahel et ailleurs. Cette notion de transition est illustrée par le schéma suivant qui met en exergue l'objectif à atteindre que seules les populations peuvent se fixer.



2.5.3 Des politiques nationales et régionales encore trop peu incitatives

Suite aux émeutes de la faim de 2008 les politiques nationales au Sahel accordent la priorité à l'accroissement de la production en vue d'améliorer la sécurité alimentaire des pays, à l'extension des surfaces irriguées et à la lutte contre la pauvreté en milieu rural. Les Etats investissent à nouveau dans les services d'appui (conseil, formation) et surtout facilitent l'accès aux facteurs de production. Pour cela ils sont amenés à subventionner des intrants (engrais, semences, ..) ou des filières lorsqu'elles se trouvent en difficultés financières. Ils s'inspirent pour cela du modèle de la révolution verte des années 1960'. Mais ils pourraient aussi subventionner les petits équipements, la formation, etc. nécessaires à la transition agroécologique.

La nécessité de soutenir plus largement la gestion durable des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique est largement reconnue par les gouvernements. Mais cet objectif est surtout affiché par les ministères de l'environnement ou des forêts, sans beaucoup d'initiatives faisant référence à une vision plus globale et systémique qu'apporte l'agroécologie.

Les PNIA (Programmes Nationaux d'Investissement Agricole) reflètent les priorités des Etats africains dans le secteur agricole (Tableau 1). Les points communs au niveau du Sahel sont : le développement des périmètres irrigués afin de faire face aux aléas pluviométriques, l'appui aux productions végétales en favorisant l'accès aux fertilisants et au matériel végétal sélectionné. Par contre les moyens dédiés à l'amélioration de la gestion des terres cultivées et des zones de parcours sont en % relativement faibles. Le PNIA du Burkina Faso se distingue en mettant en avant la valorisation des ressources locales fertilisantes comme la fumure animale, les composts et le phosphate naturel pour accroître les productions végétales. Celui du Togo mentionne bien l'intérêt de

l'agroforesterie mais le sous-programme « gestion des ressources naturelles » ne représente qu'un 1% du montant du PNIA.

Tableau 1 : Comparaison du contenu des Programmes Nationaux d'Investissement Agricole (PNIA) de 3 pays d'Afrique de l'Ouest. 2010- 2015 (en % du montant total)

	Burkina Faso	Sénégal	Togo
Aménagement hydro-agricole	30 (dont aménagement de bas-fond)	23	33 (incluant pistes rurales, marchés)
Gestion des ressources naturelles (sols cultivés, forêt, parcours,...)	7	5	1
Amélioration des productions végétales	18 (facilités d'accès aux intrants importés et locaux, Phosphate et fumier)	47	31
Améliorations des productions animales		9	7
Haliéutique	-	4	3
Appui à la recherche et au transfert/conseil	-	0,5	9
Appui aux filières, à la transformation et à la commercialisation	36	6	-
Sécurité alimentaire	4	-	3
Renforcement institutionnel	5	4	13
Montant total programmé en milliards de FCFA (2010-15)	1114 Mds	1067 Mds	569 Mds

De fait peu de gouvernements affichent l'agroécologie dans leurs priorités car ils considèrent qu'elle limiterait (i) l'accroissement de la production alimentaire alors l'augmentation démographique et donc de la demande sont toujours fortes et le développement des filières commerciales¹ (exportation, produits industrielles comme le coton, etc.). Les Etats préfèrent parler d'agriculture durable qui leur apparaît être un terme plus neutre mais tout aussi respectueux de l'environnement et des sociétés locales, si l'on se réfère au concept de développement durable.

Suite à la conférence régionale sur l'agroécologie organisée par la FAO à Dakar (2015) et du fait de la pression de certaines ONG et de la société civile, l'agroécologie commence à être pris en compte par les gouvernements de pays comme le Sénégal ou le Togo.

Au niveau régional la CEDEAO a inscrit l'agroécologie comme un levier de développement de l'agriculture. Mais la quasi-totalité des initiatives actuelles de promotion de l'agroécologie est le fait des ONG nationales et des associations de développement soutenues/inspirées par des ONG internationales. Les coopérations bilatérales européennes ont aussi inscrit l'agroécologie dans leur programmation comme la France avec l'AFD, la Suisse, l'Allemagne, etc.

¹ L'approche « chaîne de valeur » est très appréciée des Etats et de certains bailleurs de fonds, elle fait peu de cas de la transition agroécologique.

Annexe 2 États des lieux des réseaux AE et acteurs AE en zone sahélienne

Sommaire

1. Les réseaux multi-pays	9
1.1. <i>Terre et Humanisme</i>	9
1.2. <i>BEDE – Biodiversité, Echange et Diffusion d’Expériences</i>	10
1.3. <i>PROLINNOVA Promoting Local Innovation</i>	11
1.4. <i>Les réseaux animés par le CARI</i>	11
1.5. <i>Inter-réseaux développement rural</i>	11
2. Les réseaux et centres de formations par pays	12
2.1. <i>Mali</i>	12
2.2. <i>Burkina Faso</i>	13
2.2.1. <i>L’AIDMR</i>	13
2.2.2. <i>L’ARFA</i>	13
2.3. <i>Sénégal</i>	13
2.3.1. <i>FENAB – Fédération nationale pour l’agriculture biologique</i>	13
2.3.2. <i>ASPS - Agro-écologie et Solidarité avec les Peuples du Sahel</i>	13
2.4. <i>Togo</i>	14
2.5. <i>Bénin</i>	14

Cet état des lieux n’est pas exhaustif.

Il permet de repérer les réseaux AE existants en zone sahélienne et les principaux centres de formation.

L’intérêt de ce repérage est d’identifier les possibilités éventuelles du futur Réseau Caritas de se rapprocher de réseaux existants et/ou de s’adosser à des centres de formations qui ont fait leurs preuves en zone sahélienne.

1 Les réseaux multi-pays

1.1 Terre et Humanisme

Ce réseau compte :

- 9 structures partenaires mises en réseau de 4 pays d’Afrique de l’Ouest : Sénégal, Mali, Burkina Faso, Bénin
- 6 centres de formation en agro-écologie

Leur stratégie repose sur la formation de compétences locales pour la diffusion de l’agro-écologie en milieu paysan (animateurs endogènes et formateurs locaux), ainsi que sur l’appui à l’émergence de sites d’expérimentation, de démonstration et de formation.

A l’échelle régionale, irrigant le réseau des partenaires ouest-africains de T&H, **la vision globale commune** se traduit par une stratégie sous régionale pluriannuelle inscrites dans une dynamique collaborative et transversale. **Les rencontres inter-partenaires** représentent un moment privilégié pour animer le processus de capitalisation d’expériences.

Ce processus soutient la mutualisation des méthodologies et des outils pour la diffusion de l’agro-écologie, dans une recherche d’amélioration continue de la qualité des interventions.

En Afrique de l'Ouest, Terre et Humanisme et ses partenaires capitalisent plus de 10 ans d'activités. De nombreux acquis font la force du programme sous régional commun. La représentation de Terre et Humanisme à Ouagadougou permet un suivi de proximité et un accompagnement régulier des partenaires. La mise en œuvre partielle avec l'association BEDE permet de renforcer les moyens.

Le bailleur de fond de ce réseau est l'AFD.

Extrait du communiqué de presse 2016 « Au global, pour la partie burkinabaise qui est le cœur de ce projet, près de 1900 paysans et leurs familles seront concernés. □ Subvention de 500 000 euros (46% du montant total du projet) sur 3 ans. »

1.2 BEDE – Biodiversité, Echange et Diffusion d'Expériences

BEDE est une association de solidarité internationale fondée en 1994 qui contribue à la protection et à la promotion des agricultures paysannes en soutenant les initiatives d'une gestion respectueuse du vivant par un travail d'information et de mise en réseau, en lien avec une cinquantaine d'organisations de différents réseaux français, européens et internationaux.

L'association BEDE collabore directement et de manière privilégiée avec les OPIS (Organisations paysannes intermédiaires et spécialisées) et avec les autres organisations ci-dessous :

A l'échelle d'un pays :	Objet	Pays
Association Sénégalaise des Producteurs de Semences Paysannes (ASPSP)	Regroupe 20 organisations des producteurs de semences paysannes, originaires des différentes régions du pays, œuvrant ensemble pour la sauvegarde et la valorisation des semences locales	Sénégal
Convergence des Femmes Rurales pour la Souveraineté Alimentaire (COFERSA)	Regroupe 16 coopératives et unions de coopératives de femmes du Mali, transformant et commercialisant des produits locaux sains et durables	Mali
Agrobio-Savanes	Coopérative dans la région des savanes pour la promotion de l'agroécologie paysanne, les semences paysannes et le consommer local	Togo
Organisation des Ruraux pour une Agriculture Durable (ORAD)	Amélioration des systèmes vivriers des savanes semi-arides	Bénin

A l'échelle de grandes régions :	Objet	Région
REMADEL / Réseau maghrébin d'associations de développement local en milieu rural	Promotion du développement rural et mise en réseau et soutien des associations de développement local par la communication, l'entraide et la mutualisation des moyens	Maghreb
COASP / Coordination Ouest Africaine des Semences Paysannes	Née suite aux rassemblements des producteurs de semences paysannes de la sous-région lors des Foires des semences paysannes organisées par l'ASPSP et BEDE à Djimini au Sénégal.	Afrique de l'Ouest

L'association BEDE en partenariat avec l'ASPSP (Association Sénégalaise des Producteurs de Semences Paysannes) a monté un réseau sur 4 pays, Sénégal, Mali, Togo, Bénin baptisé : *"Archipels de terroirs sources : une agriculture familiale écologique"*

Les autres partenaires sont :

- Groupement d'Intérêt Economique Baragnini, Sénégal
- COFERSA (Convergence des Femmes Rurales pour la Souveraineté alimentaire), Mali
- CD2A (Centre de Développement Agricole et Artisanal), Togo
- ORAD (Organisation des Ruraux pour une Agriculture Durable), Bénin

Le projet soutient la construction et la mise en réseau, en Afrique de l'Ouest, de sites de références en agro-écologie avec des organisations déjà engagées dans la souveraineté alimentaire et décidées à jouer un rôle d'échange et de diffusion de pratiques innovantes.

Ce réseau est notamment financé par Misereor (Allemagne)

1.3 PROLINNOVA Promoting Local Innovation

Promoting Local Innovation in Ecologically oriented Agriculture and Natural Resources est une ONG qui a initié une plateforme multi-acteurs dans le but de promouvoir des processus d'innovation agroécologique. Outre le renforcement des capacités des acteurs, elle travaille sur les dynamiques de production de connaissances endogènes dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la foresterie. PROLINNOVA partage des expériences et des techniques agroécologiques développées par les paysans, les organisations de producteurs et des chercheurs. Son site a une rubrique consacrée au PROFEIS (Promoting Farmer Experimentation and Innovation in the Sahel), un programme de recherche-action sur les connaissances paysannes locales en matière d'agriculture.

Ce réseau est notamment financé² par Misereor (Allemagne) et par de nombreux bailleurs catholiques.

1.4 Les réseaux animés par le CARI

La mise en réseau des acteurs et leur décloisonnement est pour le CARI³ une nécessité avérée et le gage d'une plus grande efficacité des actions au service du développement. Depuis sa création le CARI est investi dans la cause des zones arides, de leurs populations et de leurs écosystèmes en cherchant non seulement à agir sur le terrain, mais aussi à favoriser la concertation des acteurs et la connaissance des politiques publiques qui s'y rattachent.

A travers la mise en réseau des acteurs le CARI cherche à créer des liens entre les différents types d'acteurs de la solidarité internationale : pouvoir public, scientifique, ONG, collectivités locales et entreprise.

Le CARI a été à l'initiative avec ses partenaires de différents réseaux qu'il anime encore aujourd'hui :

- le GTD (Groupe de travail désertification – France), <http://www.gtdesertification.org/> réseau d'ONG françaises associées au **Comité Scientifique Français Désertification (CSFD) et au bureau d'études Salva terra**
- le RADD (Réseau associatif de développement durable des oasis au Maghreb), <http://www.raddo.org/>
- le RESAD (Réseau sahel désertification au Mali, Burkina Faso et Niger) <http://www.resad-sahel.org/>

Le CARI est également l'un des fondateurs du réseau international DRYNET (15 partenaires ONG travaillant sur quatre continents) et en a assuré la première présidence en 2015.

1.5 Inter-réseaux développement rural

Inter-réseaux Développement Rural est une communauté de personnes et d'organisations, résolues

² <http://www.prolinnova.net/our-donor>

³ Le CARI est une ONG française travaillant à l'international en zones arides <http://www.cariassociation.org/>.

à faire progresser le développement agricole et rural en Afrique ensemble, par le débat et l'échange. L'association compte 41 membres européens et africains, d'horizons divers (organisations paysannes, ONG, chercheurs, organismes d'appui, consultants, partenaires techniques et financiers, décideurs).

Initiée par la Cellule Technique AGIR et réalisée par le consortium Jade Productions / Inter-réseaux, l'objectif est de faire de [la capitalisation d'expériences de bonnes pratiques](#) de résilience en Afrique de l'Ouest auprès d'acteurs et des bénéficiaires qui les mettent en œuvre.

La ligne éditoriale des supports de capitalisation est « une pratique, un individu, un terroir ». Qu'il s'agisse de la brochure de bonnes pratiques, des capsules témoignages ou des vidéos, la parole est donnée aux populations les plus vulnérables, et principalement aux paysans, qui sont donc les principales cibles des actions préconisées. Les concepts de résilience et de bonnes pratiques ont fait l'objet d'une [analyse](#) par le consortium issue des diverses données collectées sur le terrain auprès des acteurs, ruraux et innovants, au Mali, Niger, Burkina Faso et Togo.

L'AFD contribue au financement d'Inter-réseaux depuis 2007.

2 Les réseaux et centres de formations par pays

2.1 Mali

[L'UAVES](#) promeut le développement de l'AE au Sahel et intervient actuellement dans 4 régions principales du Mali : région de Gao, Mopti, Koulikoro, Kayes. Cependant, les animateurs de l'UAVES dispensent des formations sur tout le territoire malien ainsi que dans la sous-région en fonction des besoins.

L'UAVES est en réseau avec plusieurs structures du Burkina Faso (ADTAE, AGED, AIDMR et AVAPAS), et du Sénégal (AFAFA) qui œuvrent également à la transmission de l'agroécologie. Des échanges de savoirs, de techniques agroécologiques ont lieu régulièrement au sein de ce réseau. L'UAVES a formé des animateurs venant de toutes les régions de l'Afrique.

L'UAVES a mis en place deux centres de formations :

- Le **CFAT, le Centre de Formation en Agro-écologie de Tacharane**, qui a pour objectif la transmission de l'agro-écologie, par la formation et par l'accueil de stagiaires de tous les niveaux (lettrés, illettrés, alphabétisés, agents techniques, animateurs). Le centre a une vocation internationale et a déjà accueilli des stagiaires des différentes régions du Mali, du Burkina, du Sénégal, de la Mauritanie, de l'Algérie, du Niger, du Tchad, du Cameroun, de la France, etc...

- Le **CAPROSET (Centre Agroécologique de Production de Semences Tropicales)** créé en 2006 par 4 associations : l'UAVES, Terre & Humanisme, GIE Zeyra (groupement local de Tacharane qui signifie « Végétation ») et Kokopelli (association française de diffusion de semences paysannes) est un centre de formation à la production de semences.

Ses objectifs sont :

- Produire des semences de qualité reproductibles et disponibles rapidement
- Commercialiser dans la sous-région
- Favoriser la production locale de semences par de la formation

Le partenaire principal et bailleur de l'UAVES est Terre & Humanisme.

2.2 Burkina Faso

2.2.1 L'AIDMR

Issue de la mouvance AE portée par Pierre Rabhi, l'AIDMR a pour objet la diffusion des pratiques agroécologiques et le renforcement des capacités des producteurs pour la gestion des ressources naturelles.

L'AIDMR dispense des formations et des actions de sensibilisation tout public à l'agro-écologie dans son centre de formation de Betta ou sur demande, dans tout le territoire burkinabé ainsi qu'à l'étranger.

Son centre d'accueil et de formation de Tang Zougou à Betta accueille régulièrement les formations d'animateurs en agroécologie de la sous-région, qui profitent de l'expérience de 3 fermes de référence. Depuis 2014, elle initie un programme novateur d'appui à l'installation d'îlots agroécologiques diversifiés en milieu paysan.

Le partenaire principal et bailleur de l'AIDMR est Terre & Humanisme.

2.2.2 L'ARFA

[L'ARFA](#) est un centre de formation située à Natiaboani qui forme les techniciens et les paysans à différentes techniques agroécologiques et qui met en place des programmes d'éducation à l'environnement pour les écoles de la région.

2.3 Sénégal

2.3.1 FENAB – Fédération nationale pour l'agriculture biologique

La FENAB est une association sans but lucratif. Elle a été créée en mars 2008. Elle est ouverte à toutes les organisations de producteurs, de vendeurs, de transformateurs, de consommateurs et d'organisations d'appui qui s'activent pour le développement de l'agriculture biologique au Sénégal.

La FENAB regroupe six organisations d'appui et dix-huit organisations de producteurs et a mis en place la Plateforme Nationale d'Agriculture Ecologique Biologique qui regroupe plus de 200 organisations réparties dans quatre zones agro-écologiques du pays.

2.3.2 ASPS - Agro-écologie et Solidarité avec les Peuples du Sahel

Pour son programme « Reverdir le Sahel » principalement basé au Sénégal, l'ASPS collabore avec Terre & Humanisme et des partenaires locaux : AFABA, UAVES (Union pour un Avenir Ecologique et Solidaire), ANAA (Association Nationale des Animateurs en Agro-écologie), APAF (Association de Promotion des Arbres Fertilitaires, de l'Agroforesterie et la Foresterie), UCT (Union des Collectivités de Tattaguine)

ASPS dispose d'un centre de formation de N'Diémane, situé à 110 km environ au sud de Dakar, administré par l'association sénégalaise AFABA.

Les objectifs de ASPS sont de :

- Développer des actions de **formation d'animateurs paysans en agro-écologie**, intégrant un dispositif de suivi ;
- Soutenir techniquement et financièrement la mise en place d'**oasis maraîchères**, dans une perspective de production et de démonstration agro-écologique ;
- Accompagner des initiatives de **fermes pédagogiques et de champs écoles**, administrés par les groupements paysans au sein des villages ;
- **Agir auprès des familles paysannes**

L'ASPS est notamment financé par Terre et Humanisme.

2.4 Togo

[L'AREJ](#) est un centre de formation qui s'investit dans la sensibilisation des producteurs de sa région et qui a donné naissance à la coopérative Agro-bio-Savanes couvrant les 5 préfectures de la région des Savanes au Togo, afin de vulgariser l'agro-écologie et la préservation des semences paysannes. Son objectif est donc de promouvoir l'agriculture écologique dans la région des Savanes et dans tout le Togo à travers la sensibilisation, la formation et la transmission des savoir-faire et de la démarche agro écologique.

Après plus de 15 ans d'existence, l'AREJ dispose d'un centre de formation et de personnes ressources qualifiées pour assurer la diffusion de l'agro-écologie à l'échelle de la sous région.

Les huit animateurs en agro-écologie de l'AREJ ont été formés de 2011 à 2013 au centre de formation de l'AIDMR à Betta au Burkina Faso. Ces formations, qui ont rassemblé des paysans de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, ont été organisées et accompagnées par différentes organisations :

- **Terre & Humanisme**,
- **AIDMR** (Burkina faso)
- **BEDE** (Réseau zone sahel)
- **CAPROSET** (Mali)

L'AREJ préside [le RéNAAT](#) qui fédère déjà plus d'une trentaine d'organisations de la société civile togolaise qui promeuvent l'AE.

2.5 Bénin

[Le SONGHAI](#) est l'école béninoise des fermiers-entrepreneurs. Il s'agit d'un centre de formation, de production, de recherche et développement en agriculture durable qui repose sur un système intégré de production qui crée une alliance entre l'homme, l'environnement et la technologie. Des sites de formation et de production ont été implantés dans quatre régions du pays suivant les grandes tendances agro écologiques. Depuis 1989, cette école a formé près de 3.500 personnes par le biais d'un cursus de 30 mois, gratuit pour les béninois. Désigné « centre d'excellence pour l'agriculture » par les Nations Unies, Songhaï s'est développé au Nigeria voisin, au Liberia et en Sierra Leone. Au total, l'organisation a pour projet de s'implanter dans 16 pays d'Afrique de l'Ouest et centrale.

L'AFD appuie le centre Songhaï dans la formation de jeunes à l'agriculture responsable et durable. Le projet pourrait servir d'exemple à d'autres pays en développement.